



Réunion des adhérents du SYCTOM



Réunion du 29 novembre 2007





SYCTOM

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Une nouvelle voie de VALORISATION



Réunion du 29 novembre 2007



OCAD3E - Organisme Coordonnateur agréé
Par Arrêté du 22 septembre 2006



SOMMAIRE :



- La filière D3E
 - Origine
 - Objectifs
 - Situation de la filière
 - 3 solutions d'accueil des D3E
 - La dépollution
 - L'état des lieux
- La convention OCAD3E / Collectivités Locales
- La convention OCAD3E / SYCTOM
- La communication
- Les chantiers à venir



LA FILIERE D3E



- Origine : Décret du 20 juillet 2005
- Démarrage 15 novembre 2006
- Objectifs :
 - **Dépolluer**
 - Recycler
 - Réemployer
 - Valoriser



Situation de la filière

- 566 conventions signées
- 40 millions d'habitants sous convention
- 2000 points de collecte dont :

730 en seuil 0	1130 en seuil 1	140 en seuil 2
----------------	-----------------	----------------
- Objectif de collecte en CL 2007 : 70 000 t
- Objectif de collecte en CL 2008 : **170 000 t**
- Compensation moyenne : **70 €/t**
- Coût évité moyen : **95 €/t**
- Communication 20c par habitant



3 Solutions d'accueil des D3E

Une organisation au service des habitants :

1/ La reprise du 1 pour 1

Par les distributeurs = Réemploi
Recyclage
Valorisation

2/ Economie solidaire = Réemploi

3/ La déchèterie = Réemploi
Recyclage
Valorisation



PRESTATIONS DE LA FILIERE



Compensation financière :

- Forfait par point de collecte
- Tonne
- Communication
- + *coûts évités*

Reprise physique des D3E

Dépollution

Recyclage

Valorisation



La dépollution

- Pour recycler, il faut trier.
- Pour dépolluer, il faut démanteler
- ⇒ Elimination des substances dangereuses :
 - CFC,
 - Condensateurs,
 - Piles et batteries,
 - Poudres électroluminescentes,
 - Mercure des lampes.

Le démantèlement implique l'intégrité des équipements.

Collecte de D3E





LA FILIERE D3E



Insertion Photo = OM

Insertion

Image

D'après fichier

Sélectionner le fichier.jpg

Redimensionner





Ceci n'est pas un D3E !





LA CONVENTION OCAD3E

Collectivités Locales



OCAD3E

Interlocuteur juridique et financier

Les éco-organismes

Eco Systèmes

EcoLogic

ERP

Un objectif global commun
Un barème unique
Un service de collecte



Garantis par convention

Des valeurs / options différentes

= Concurrence saine



LA CONVENTION OCAD3E SYCTOM



Rappel : le SYCTOM avait anticipé la création de la filière.

Une décision majeure :

Une convention unique en France

- OCAD3E + 3 Eco-Organismes
- + Démarche d'expérimentation

Sous couvert technique de l'ADEME

De portée nationale



LA COMMUNICATION



- Soutien financier par OCAD3E :
 - 0.20 Euros par habitant contractuel
- Accompagnement technique par l'Eco-Organisme :
 - Outils validés,
 - Etc...

DEEE au sein du SYCTOM

1 / Par le SYCTOM : Une affiche unique = gage d'efficacité



DEEE au sein du SYCTOM

2 / Par les structures adhérentes :

Comment Trier ?

- Signalétique en déchèterie
- Consignes de tri (Guide de tri / Journal)
- Événementiel (Inauguration / anniversaire)

Pourquoi Trier ?

- Dépolluer et recycler pour l'environnement
- La 2ème vie des DEEE

Pour quels résultats, à Quel coût ?

- Performances obtenues
- Transparence des coûts



LES CHANTIERS A VENIR



DEEE au sein du SYCTOM

Deux chantiers à mener :

- **Achever la montée en puissance en déchèteries:**
 - desservir toutes les déchèteries,
 - augmenter les tonnages > communication,
 - assurer la sécurité des sites.
- **Expérimenter de nouveaux dispositifs de collecte**
 - adaptés aux zones urbaines denses,
 - enrichis d'une capitalisation nationale.

Les équipes des EO sont à votre disposition.